

excellentes récoltes et de l'activité déployée par notre peuple. Que le pays ait été favorisé de belles récoltes, personne ne le saurait nier. Que le pays, l'an dernier, ait eu à se féliciter d'une excellente récolte, cela ne saurait faire doute, pas plus qu'on ne saurait révoquer en doute l'activité déployée par nos populations. Mais voici ce qui nous intrigue.

S'il faut accepter cette raison comme la seule explication plausible de notre prospérité et si le Gouvernement est absolument étranger à la création de la situation qui règne au pays, la question se pose ici: n'y a-t-il pas eu de bonnes récoltes, lorsque les conservateurs détenaient le pouvoir? N'avions-nous pas alors des champs aussi fertiles qu'aujourd'hui? Le pays ne renfermait-il pas alors des populations industrielles? Si la prospérité qui règne au pays ne tient qu'aux causes ainsi assignées, comment se fait-il que le pays ait traversé une crise si intense, alors que les mêmes causes étaient à l'œuvre, sous le régime conservateur? Que le marasme dans les affaires et une profonde dépression commerciale aient existé, lorsque les députés de la gauche étaient au pouvoir, personne ne le saurait nier. Qu'une vive reprise des affaires et une abondante prospérité régissent aujourd'hui au pays, tout le monde le sait. Comment donc expliquer la crise intense qui sévit alors? Comment expliquer la prospérité qui règne aujourd'hui? Toute la différence consiste en ce que le parti libéral a su mieux utiliser que ses adversaires les avantages dont nous a comblés une bienveillante Providence. A mon avis, c'est la seule explication possible. S'il en existe d'autre, les députés de la gauche voudraient-ils bien nous le dire?

M. LALOR: Les mêmes conditions régnaient-elles?

L'hon. M. PATERSON: Les mêmes conditions régnaient—de bonnes récoltes et des populations actives et laborieuses.

M. LALOR: De 1874 à 1878 les mêmes conditions existaient-elles?

L'hon. M. PATERSON: Le pays fut alors favorisé d'abondantes récoltes et malgré tout, sous le régime conservateur, les affaires étaient dans le marasme. Nous ne jouissions pas alors de cet élan, de cette reprise d'affaires, de la prospérité qui régissent aujourd'hui. Que les députés de la gauche s'amuse; je le veux bien, mais je voudrais bien me gaudir un peu moi-même. Je ne m'explique pas la cause de leur hilarité; mais bien souvent ces messieurs trouvent matière à s'égarer là où personne autre ne trouve sujet de rire.

L'hon. M. FOSTER: La plaisanterie est précisément devant vous.

M. PATERSON.

L'hon. M. PATERSON: Et le principal farceur semble s'être éclipsé de la Chambre—spectacle, d'ailleurs dont nous sommes coutumiers. Les députés de la gauche formulent des assertions de nature générale qu'ils ne sauraient prouver et que des hommes graves devraient se garder de formuler. En plus d'une circonstance, le chef de l'opposition (M. R. L. Borden) nous a dit que le parti libéral avait violé tous les articles de son programme de 1893.

Une VOIX: C'est cela.

L'hon. M. PATERSON: C'est exact, dites-vous? Le chef de l'opposition se range-t-il encore au même avis?

Si ces messieurs se glorifient de leur ignorance sur la question, tant pis pour eux; mais je veux citer à la Chambre des articles du programme de 1893 et à la lumière des événements qui se sont déroulés depuis, je veux poser la question à la Chambre et au pays: ceux qui affirment que nous avons violé chaque article de notre programme, n'affirment-ils pas une chose contraire à la vérité des faits? Et alors celui qui viendra affirmer que nous n'avons pas exécuté un seul article de notre programme ne saurait prétexter ignorance ou manque de lumières. A la grande convention libérale de 1893, on adopta dix résolutions, décorées du vocable d'articles. Je les emprunte au texte même du compte rendu de la convention, dont il n'existe qu'un exemplaire que je sache. Cet exemplaire se trouve dans la bibliothèque du parlement et le bibliothécaire désire qu'on le lui remette, vu que c'est le seul exemplaire qui figure sur les rayons et qu'on le demande souvent. Même parmi les ministériels, il en est peut-être qui, faute d'avoir lu ce texte et qui pour avoir prêté l'oreille aux assertions d'hommes comme les députés de la gauche, sont convaincus que nous avons abjuré les principes que nous avons préconisés à cette convention.

La première résolution a trait au tarif. J'y reviendrai plus tard, car je veux donner plus de développements à cette question, vu qu'elle fait l'objet de la discussion pour le moment. La 2e résolution est ainsi conçue:

Que le parti libéral est disposé à engager des négociations, en vue d'obtenir la réciprocité dans une mesure légitime et libérale, y compris une liste bien élaborée d'articles fabriqués.

Avec les Etats-Unis. Cette partie du programme a-t-elle été exécutée? Assurément elle l'a été. Celui qui dira qu'elle ne l'a pas été, se déclarera de lui-même ignorant de l'histoire de son temps. On sait qu'elle a été exécutée et honnêtement exécutée.

Un DEPUTE: Expliquez-vous?

L'hon. M. PATERSON: Expliquez-vous? L'honorable député n'a pas besoin d'expli-